

CNP Assurances met à la disposition des membres du Cercle des actionnaires une base d'information, d'assistance et de conseil patrimonial *Patrimonline*.

S'informer sur <http://cnp.planete-patrimoine.com>

Ce site permet d'optimiser la gestion de patrimoine sous toutes ses dimensions : juridique, fiscale, financière.

Il propose :

- des informations riches, qualitatives et actuelles pour répondre avec précision à toutes les questions,
- des guides thématiques sur la retraite, optimisation et transmission de patrimoine, la famille recomposée...
- des articles sur les sujets d'actualité, des interviews vidéo de stratèges et de spécialistes financiers.

S'abonner pour seulement 10 € par an !

CNP Assurances prend en charge l'essentiel du coût de l'abonnement à *Patrimonline* pour les membres du Cercle des actionnaires ; seule une participation de 10 €⁽¹⁾ par an est demandée.

Accéder à des consultants patrimoniaux experts à tarifs privilégiés

Ce site permet également de se faire assister et conseiller dans la gestion de son patrimoine : consultation ponctuelle, bilan, audit patrimonial...

Disposer immédiatement d'outils de calcul sur mesure

- simulateur d'épargne, de crédit, de rachat de crédit ;
- calculateur d'impôt sur les revenus, sur l'Impôt sur la Fortune (ISF) ;
- simulateur de succession ;
- outil d'aide à l'allocation stratégique d'actifs.

⁽¹⁾ Possibilité de paiement en ligne ou par chèque envoyé à PLANÈTE PATRIMOINE, 3, rue de Pondichéry – 75015 PARIS.